



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Composition de commission au titre de recrutement par contrat de professeur junior

Une commission chargée, dans une 1ère séance d'examiner les candidatures, puis dans une 2ème séance d'auditionner les candidats et de désigner le candidat appelé à être recruté, selon leurs projets de recherche et d'enseignement, constituée pour se prononcer en qualité de jury souverain, est créée dans le cadre du recrutement de chaire de professeur junior à conduire sur l'emploi PR 4274 en 68 Biologie des organismes, 67 Biologie des populations et écologie, 26 Mathématiques appliquées et applications des mathématiques pour une prise de fonctions le 01/09/2022.

Sont nommés membres de commission pour l'emploi désigné ci-dessus :

Internes à l'établissement - Spécialistes de la discipline

| Civilité | Nom d'usage | Prénom | Corps | Discipline et spécialité | Unité de recherche |
|----------|-------------|--------|-------|--------------------------|--------------------|
|----------|-------------|--------|-------|--------------------------|--------------------|

Externes à l'établissement - Spécialistes de la discipline

| | | | | | |
|-----|--------------------|-----------|------|-------|----|
| Mme | DESTOUMIEUX-GARZON | DELPHINE | DIRP | H1300 | NC |
| M. | GRELLIER | PHILIPPE | PRMU | 65 | NC |
| Mme | STEFAN | MÉLANIE | PR | 68 | NC |
| M. | BREHM | KLAUS | PR | 68 | NC |
| Mme | BRAQUART VARNIER | CHRISTINE | PR | 68 | NC |
| M. | ROCHE | BENJAMIN | DIRP | NC | NC |

Internes à l'établissement - Autres disciplines

| Civilité | Nom d'usage | Prénom | Corps | Discipline et spécialité | Unité de recherche |
|----------|--------------|-------------|-------|--------------------------|--------------------|
| M. | INGUIMBERT | NICOLAS | PR | 32 | NC |
| Mme | PUJOL BERCHE | MARIA MERCE | PR | 14 | NC |

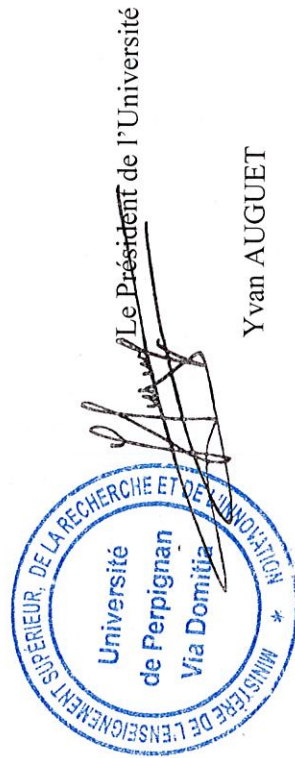
Externes à l'établissement - Autres disciplines

| Civilité | Nom d'usage | Prénom | Corps | Discipline et spécialité | Unité de recherche |
|----------|-------------|--------|-------|--------------------------|--------------------|
|----------|-------------|--------|-------|--------------------------|--------------------|

Les personnalités dont les noms suivent sont nommées respectivement présidente et, le cas échéant, vice-président de la commission créée pour l'emploi désigné ci-dessus :

DELPHINE DESTOUMIEUX- GARZON
NICOLAS INGUIMBERT

Fait à Perpignan, le 19/04/2022



Yvan AUGUET

Voies et délais de recours :

Si vous estimez devoir contester cette décision, vous pouvez former :

- soit un recours gracieux auprès du président de l'université (DRH) ;
- soit un recours contentieux devant le tribunal administratif du ressort de l'établissement.

Vous pouvez exercer directement un recours contentieux devant obligatoirement intervenir dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la présente décision.

Vous pouvez également introduire un recours gracieux auprès du président de l'université autour de l'acte. Si ce recours est exercé dans les 2 mois de la publicité de la décision, il proroge une seule fois les délais de recours contentieux. Vous conservez ainsi la possibilité de former un recours contentieux dans un délai de 2 mois, à compter de la décision intervenue sur ledit recours gracieux. Cette décision peut être explicite ou implicite (absence de réponse de l'administration pendant 2 mois).

Dans les cas exceptionnels où une décision explicite intervient dans un délai de 2 mois après la décision implicite –et donc dans un délai de 4 mois à compter de la date du présent avis-, vous disposez à nouveau d'un délai de 2 mois à compter de la notification de cette décision explicite pour former un recours contentieux.